



# Flash Info THISE

## Édito

Chères Thisiennes, chers Thisiens,  
Parmi les communes périphériques de Besançon touchées par de nombreux cambriolages, Thise est malheureusement en tête de liste, principalement dans ses zones pavillonnaires.

C'est ce que nous indique la Gendarmerie, qui vient d'éditer une série de conseils que vous retrouverez sous forme de schéma dans ce numéro.

Elle ajoute qu'ils sont commis dans leur grande majorité à la tombée de la nuit, entre 17h00 et 20h00. Les auteurs accèdent le plus souvent à pied et sont de ce fait très discrets et difficilement repérables une fois qu'ils sont dans les propriétés.

Au risque de me répéter, tout ce qui vous semble anormal ou inhabituel doit être remonté sans délai à la gendarmerie (signalements de personnes ou véhicules, dé-marchages ...). Il est également bon de veiller à ne pas laisser supposer que les habitations sont inoccupées, mais aussi d'employer tous les moyens existants de prévention (alarmes, éclairages extérieurs, fermeture des volets dès la tombée de la nuit...).

Toutefois, que ces conseils un peu particuliers ne viennent pas ternir cette fin d'année ! J'en profite pour vous souhaiter de belles et heureuses fêtes et de profiter de ces moments privilégiés en famille.

Bien à vous,  
Alain Loriguet, Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
Conseiller départemental

N° 52  
Novembre / Décembre 2019

[www.ville-thise.fr](http://www.ville-thise.fr)

**T**  
**I**  
**F**

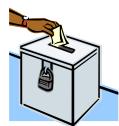




# Sommaire

- Page 3 : Délibérations
- Pages 4 : Etat Civil
- Page 5 : contre les cambriolages, ayez les bons réflexes  
(gendarmerie)
- Page 6 : Hangars (*Alain Loriguet*)
- Page 7 : Marpa (*Alain Loriguet*)
- Page 8 : Remise de médaille du travail (*Martine Mougnard*)  
Vœux de la Municipalité
- Pages 9 : Commémoration du 11 novembre  
(*Martine Mougnard*)
- Page 10—11 : Élections
- Page 12 : Nouveautés littéraires à la Bibliothèque  
Funérarium de Roche-lez-Beaupré
- Page 13 : Modification N° 1 PLU de la Commune  
Informations travaux de voirie
- Page 14 : Sécurité des personnes
- Page 15 : Changement à l'Avenir de Thisé  
Agenda Culturel et Sportif

# Délibération



**19-48 Participation financière de l'employeur à la protection sociale complémentaire pour le risque santé**  
unanimité

**19-49 Avancement de grade – création et suppression de poste**  
15 voix pour, une contre et une abstention

**19-50 Reprise des concessions en état d'abandon**  
unanimité

**19-51 2ème phase de l'opération de restauration des hangars de l'aérodrome - demande de subvention auprès de la DRAC**  
unanimité

**19-52 AP/CP n° 2020-1 restauration des hangars**  
unanimité

**19-53 AP/CP n° 2020-2 Construction d'une MARPA**  
15 voix pour, une contre et une abstention

**19-54 Décision modificative n°3 - Budget MARPA**  
15 voix pour, une contre et une abstention

**19-55 AP/CP n° 2020-3 Accessibilité mairie**  
15 voix pour et 2 abstentions

**19-56 Décision modificative n° 3 - Budget forêt**  
Unanimité

**19-57 Ouverture anticipée de crédits d'investissement pour l'exercice 2020**

16 voix pour et une abstention

**19-58 Convention ludothèque 2019-20**

Voix pour et une contre

**19-59 Aménagement de sécurité – route de Marchaux**  
Unanimité

**19-60 Campagne d'affouage 2019/2020**  
Unanimité

**19-61 Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2020**

Unanimité

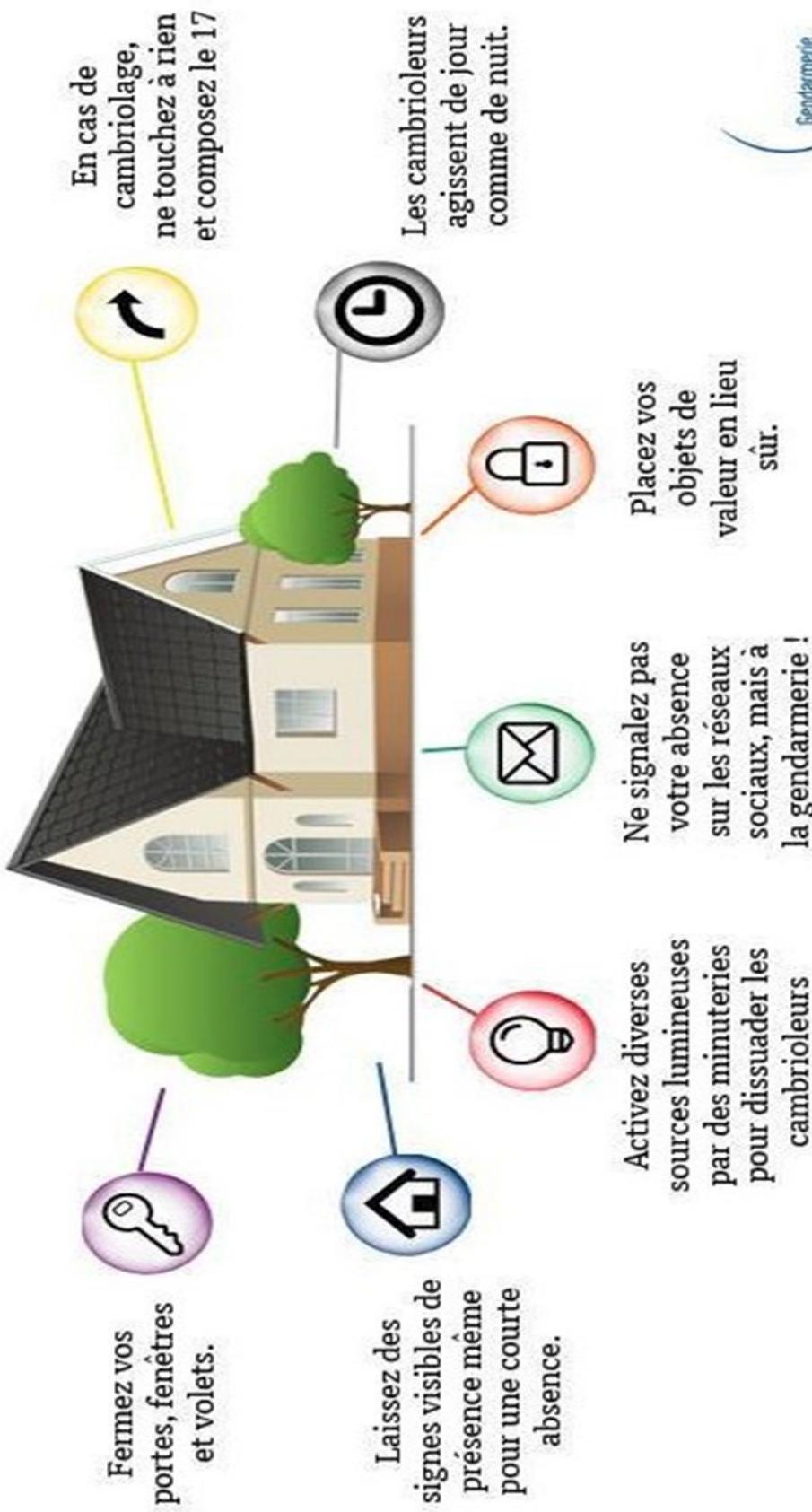
**19-62 Vente de parcelle communale**  
Unanimité

*Le détail des délibérations peut être consulté*

*sur le panneau d'affichage légal et le site internet.*



## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !





# Etat Civil



## Décès

1 septembre	Denise West veuve Raynal	100 ans
4 septembre	Michelle Suter épouse Beauque	68 ans
5 septembre	Gisèle Garnier veuve Beauquier	87 ans
7 septembre	Colette Tridard épouse Carpi	91 ans
14 septembre	Guy Philippeau	85 ans
14 septembre	Claude Mazeau	96 ans
30 septembre	Nicole Chaillet	65 ans
13 octobre	Maé Goguely	7 ans
17 novembre	André Guyard	81 ans
18 novembre	Michelle Barbier veuve Tock	91 ans
21 novembre	Claude Jeanroy	78 ans

**Nos pensées accompagnent les familles.**

---



## Mariage



Samedi 26 Octobre, à 11h30, le Maire, Alain Loriguet, a eu le plaisir d'unir, par les liens du mariage, Lucille Genier et Romain Bourgeois.

**Toutes nos félicitations.**

---



## Naissances

5 Juin	Gabriel Antoine Lo Papa
17 octobre	Manoa Joao Bruno Guais

**Toutes nos félicitations aux parents.**



# Vie à Thise

## Points sur les grands travaux en cours :

### HANGARS

La réception des travaux du 1<sup>er</sup> demi-hangar est intervenue en novembre. La majorité des avions ont donc repris leurs quartiers.

La seconde phase a démarré aussitôt, bénéficiant d'un soutien toujours aussi fort des partenaires financiers.

Ainsi, sur un coût global de 2,85 M d'€ HT, le montant des subventions allouées s'élève à 2,25 M d'€ et se décline comme suit :

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) (46 %) : 1,34 M d'€
- Mission patrimoine en péril (« Loto Bern ») (1 %) : 20 000 €
- Abondement DRAC en raison de l'éligibilité au loto (5 %) : 140 000 €
- Grand Besançon Métropole (9 %) : 250 000 €
- Région Bourgogne Franche Comté (9 %) : 250 000 €
- Département du Doubs (9 %) : 250 000 €
- Reste à charge pour la commune (21 %) : 600 000 €

A noter qu'un emprunt a été contracté pour couvrir ce reste à charge de 600 000 €. Il sera remboursé par les recettes tirées d'un loyer et des droits de places versés par les associations utilisatrices des hangars.





## MARPA

Le logement témoin a été inauguré le 28 novembre. La livraison du bâtiment est prévu courant avril 2020

Le montant total du projet s'élève à 3.2 M d'€ HT. Le financement de l'opération repose sur les emprunts suivants :

- Prêt locatif social : 1.6 M d'€
- Prêt à taux zéro CARSAT : 1 M d'€
- Prêt à taux préférentiel caisse des dépôts et consignation : 600 000 €

Il s'agit d'autofinancer ce projet au moyen des recettes issues des loyers des futurs locataires de la MARPA. Cela tient compte de prévisions relatives aux charges d'entretien du bâtiment et à la vacance possible.



**L'objectif est donc de préserver au maximum les finances communales et de viser un reste à charge proche de zéro.**





## Vie à Thise

### REMISE DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL

Une employée de la commune mise à l'honneur...

Le mercredi 20 novembre, le Maire, Alain Loriguet en compagnie de quelques élus, des agents administratifs et techniques, a eu le grand plaisir et l'honneur d'adresser ses sincères et chaleureuses félicitations à Madame Catherine Binetruy.

Son discours, nous a révélé son déroulement de carrière, vingt ans de bons et loyaux services au sein de la commune. Tout au long de ces vingt années, Catherine est restée discrète, disponible et compétente, qualités indispensables pour faire partie d'une équipe.

Monsieur le Maire lui a remis son diplôme et sa médaille du travail, bien mérités. Toutes nos sincères félicitations.



## Information

Le Maire, Alain Loriguet,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers Municipaux délégués,  
Les Conseillers Municipaux,  
Le Personnel Communal,

*Sont heureux de vous inviter  
à la cérémonie des vœux qui aura lieu  
mercredi 15 janvier 2020 à 19 h  
salle des fêtes de Thise*





## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Par cette matinée du 11 novembre, quelques rayons de soleil nous ont accompagnés, pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France.



Monsieur Pierre Prégaldiny, Maître de cérémonie, monsieur Yvan Solal, Président des Anciens Combattants, les Portes-drapeaux, monsieur le Maire, Alain Loriguet, Adjoints et Conseillers Municipaux, se sont rendus au cimetière, pour déposer la gerbe au jardin du souvenir.

Le cortège a rejoint le Monument aux morts pour les discours officiels et le dépôt des gerbes, en présence des Corps d'armées, des Anciens Pompiers de Thisé, des jeunes Sapeurs-Pompiers venus nombreux, des enfants de l'école primaire qui ont énoncé le nom de tous nos valeureux soldats morts pour la France. Monsieur le Maire a également cité le nom de nos soldats morts au combat en 2019, contre les terroristes, sur le territoire français, au Mali, au Burkina-Faso.

Après la traditionnelle minute de silence, l'orchestre Harmonie des Chaprais, dirigé par Mathieu Guillain a entonné la Marseillaise, reprise avec ferveur par toute l'assemblée.

Cette année, une personnalité officielle était présente à cette cérémonie du 11 novembre : le Ministre des Mines du Burkina-Faso, Monsieur Oumarou IDANI. Toute l'assemblée s'est ensuite réunie à la salle des fêtes, autour d'un apéritif, offert par la municipalité.

Merci à toutes et à tous pour votre présence.





## Règlementation



A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédent ce scrutin.

Ainsi, pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 07 février 2020.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées en mairie, soit au moyen d'un formulaire à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune, soit sur papier libre, accompagné des pièces permettant de justifier la nationalité, l'identité et l'attaché avec la commune du demandeur :

- Titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.

D'autres pièces pourront être demandées si votre situation est particulière.

Au titre de l'article R. 5, les demandes peuvent s'effectuer par internet via la télé procédure de demande d'inscription en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) accessible pour toutes les communes à compter du 1er janvier 2019.

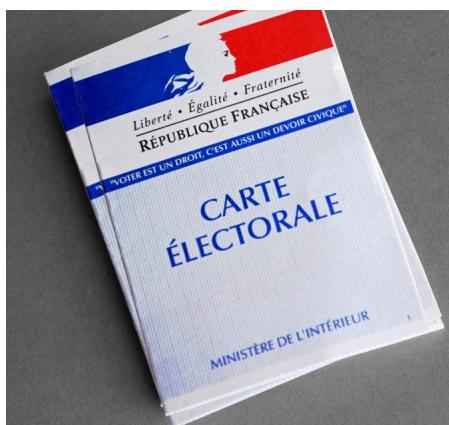
Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

# Règlementation



Afin de préparer au mieux le déroulement des journées des élections municipales et celles qui vont suivre, nous avons besoin de votre aide pour la tenue d'un bureau de vote et le dépouillement. Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie pour nous communiquer votre nom, votre prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre mail. Nous pourrons ainsi vous contacter ultérieurement pour vous informer des modalités. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions par avance.



Nous vous informons que la plupart des numéros d'émargement qui figurent sur les listes d'émargement ne correspondent pas aux numéros sur votre carte d'électeur. Ce n'est pas un problème. Au moment de vous présenter au bureau de vote, les personnes tenant

le bureau de vote annonceront donc votre nom de naissance et non le numéro d'émargement.



## Culture

### NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

la bibliothèque municipale vous propose les nouveaux prix littéraires 2019 :

- Prix Renaudot "la panthère des neiges" de S. TESSON
- Prix Goncourt "tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon" de J.P DUBOIS,
- Prix Goncourt des lycées 2019 "les choses humaines" de K. TUIL,
- Prix Renaudot des lycéens 2019 " le bal des folles" de V. MAS

et d'autres romans, "la soif" d' A. NOTHOMB, "Bed Bug" de K. PAN-COL, " le couteau" de Jo NESBO, "nous étions nés pour être heureux" de L. DUROY....



**La bibliothèque sera fermée  
pendant les vacances de Noël.**



## Information



Les horaires de permanences du funérarium de Roche-lez-Beaupré ont changé.

Désormais Monsieur Pascal DE MEDTS, conseiller funéraire, vous accueille :

**Du lundi au vendredi**

**De 9h à 12h et de 14h à 18**

**Également sur rendez-vous entre 12h et 14h et le samedi matin.**

**Pompes funèbre et marbrerie Pascal de Medts**



2 Bis rue du Funérarium  
25220 Roche-lez-Beaupré  
03.81.60.51..39  
[www.dignite-funeraire.fr](http://www.dignite-funeraire.fr)



## MODIFICATION N°1 DU PLU DE LA COMMUNE



L'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU de Thisé a eu lieu du 14 octobre au 15 novembre inclus dernier.

Ce projet de modification a pour objectif :

l'extension de la zone UA vers le secteur du monument en réduisant la zone UB,

l'ajout d'une zone d'implantation des habitations isolées sur une parcelle (ancienne ferme rue de l'aérodrome),

la suppression des emplacements réservés n°6, 7, 8 et 9 (réserves pour des projets d'aménagements routiers),

des diverses modifications du règlement écrit pour améliorer la clarté du règlement,

l'ajout d'un plan actualisé des servitudes d'utilité publique en annexe.

Cette procédure ne modifiera pas les limites des zones constructibles.

Fin novembre, le procès-verbal de l'enquête a été transmis par Madame la commissaire enquêtrice.

L'approbation de la modification devrait faire l'objet d'une délibération en conseil communautaire en début d'année 2020.

## INFORMATIONS TRAVAUX DE VOIRIE

(Travaux du Grand Besançon Métropole et la commune de Thisé)

### En cours :

Route de Marchaux : aménagement d'une piste cyclable et réalisation d'un plateau surélevé



### Prochains travaux :

Rue de Champenâtre : Reprise des enrobés de la partie entre le carrefour avec la rue Jean d'Abbans et l'entrée de la salle des fêtes/gymnase

Rue des Lilas : Reprise d'un trottoir



# Sécurité



## SÉCURITÉ DES PERSONNES

Depuis 2016, 5 défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont été installés dans les bâtiments communaux suivants :

- Gymnase (couloir d'accès au vestiaire)
- Salle des fêtes (hall d'accueil, à droite de l'entrée principale)
- Salle de l'amitié (salle principale, à gauche de l'entrée)
- Mille club (entrée du bâtiment)
- Tennis (cours couvert)



Coffret extérieur



Boîtier intérieur et défibrillateur

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ». C'est un appareil portable, avec une batterie, qui possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.

Chaque défibrillateur installé dans les bâtiments communaux dispose d'électrodes spécifiques pour adulte (sachet orange). En complément, chaque défibrillateur a été équipé d'électrodes pédiatriques (enfants de moins de 8 ans) (sachet bleu).

Cet équipement est à la disposition du grand public conformément au décret du 4 mai 2007. Ce texte autorise **“toute personne non médecin”** à utiliser l'appareil sans encourir la moindre responsabilité en cas d'échec. Ce décret est un des éléments qui répond à l'immense problème de santé publique que représente le décès par arrêt cardiaque de quelques 45 à 50 000 personnes chaque année.

Début 2020, un nouvel équipement va également être installé à l'extérieur de la mairie et sera donc accessible à tout moment.

### 3 gestes qui sauvent :



## Nouveau bureau pour l'Avenir de Thise :



Présidente : Madeleine Salvy, Vice-Président : Patrick Cherdron, Trésorier : Claude Valzer, Trésorier-Adjoint : Laurent Kieffer, Secrétaire : Claude Masson, Secrétaire-Adjoint : Jean-Pascal Bevalot

## Agenda culturel et sportif



Samedi 14 dimanche 15 décembre	15h00 9h00 14h00	Cie Tir à l'arc	Gymnase	Concours Tir à l'arc
Lundi 6 jan- vier	14h00	Tarot	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
Mercredi 8 janvier	19h00	Commune	Salle des Fêtes	Vœux du Maire
Vendredi 10 janvier	15h00	FNACA	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
Vendredi 31 janvier	19h00	Avenir Cycliste	Salle des Fêtes	Assemblée générale
Vendredi 31 janvier	18h00	E.P.T	Salle de l'Amitié	Elections municipales réunion publique
Samedi 1e février	20h00	Paroisse de Beaupré	Gymnase	Loto paroissial
Dimanche 2 février	14h00	Teddy Cruisers	Salle de l'Amitié	Assemblée générale
Dimanche 9 février	8h00	Club des col- lectionneurs	Salle des Fêtes	Bourse multi- collections
Mardi 11 février	20h00	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes	Assemblée générale
Samedi 22 février	20h00	Teddy Cruisers	Salle des Fêtes	Concert
Lundi 24 février	15h00	Etablissement Français du sang	Salle des Fêtes	Dong du sang
Samedi 29 février	9h00	Avenir Cycliste	salle des fêtes	Bourses aux vélos

Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont  
sous la responsabilité des organisateurs.



## MAIRIE

4 rue de Besançon - 25220 Thise

Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69

Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

**lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 13h00**

**Jeudi de 10h30 à 13h00**

**Mercredi et vendredi de 15h00 à 18h00**

### **Rencontres avec les adjoints :**

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

### **Rencontres avec le maire :**

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

### **Prochain Conseil municipal**

**Mercredi 19 février à 20h00**

**(sous réserve de modification)**

**Salle du Conseil**

*Responsable de publication : Alain Loriguet*

*Rédaction : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland*

*Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland*

*Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Fabienne Pruniaux, Monique Bouriot, Alain Loriguet.*

*Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Estimprim*

*Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique*

*Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.*